



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 10 avril 2018 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAULT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à observer un moment de réflexion en mémoire des Boisbriannaises et Boisbriannais décédés au cours du mois de mars :

- Madame Claire Desjardins, décédée le 2 mars à l'âge de 90 ans;
- Madame Nicole Bérubé, décédée le 5 mars à l'âge de 64 ans;
- Madame Cornelia « Cory » Talen, également décédée le 5 mars à l'âge de 92 ans;
- Monsieur Jacques Roof, décédé le 16 mars à l'âge de 61 ans;
- Monsieur Rosaire Desjardins, décédé le 19 mars à l'âge de 74 ans;
- Monsieur Gilles Lebrun, décédé le 5 avril à l'âge de 87 ans;
- Madame Suzanne Allard, mère de monsieur Stéphane Boucher, chef d'équipe menuiserie au Service des travaux publics, décédée le 15 mars à l'âge de 81 ans;
- Monsieur Léon Drainville, beau-père de monsieur Martin Charest, directeur adjoint au Service des travaux publics, décédé le 22 mars à l'âge de 85 ans;
- Monsieur Marcel Drolet, père de monsieur Dominic Drolet, chef d'équipe au Service des travaux publics, décédé le 1er avril à l'âge de 70 ans;
- Léane, fille de madame Sophie Pilon et monsieur Jean-Pierre Lemieux, décédée le 11 mars dernier.

**RÉSOLUTION 2018-04-215  
ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE reporter l'article 21 - **Conseil – Désignation du maire suppléant –**

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

Monsieur David Bantey dépose une requête et des photos illustrant la construction d'une maison sur le terrain adjacent à sa propriété avec des ouvertures dans son mur latéral créant des vues directes sur sa propriété.

**RÉSOLUTION 2018-04-216  
PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE prolonger la période de questions.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-217  
SÉANCE D'INFORMATION – PROJET DE RÈGLEMENT RV-1442-006**

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller Daniel Kaeser, président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique, à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1442-006 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1442 sur la construction.

**Période de questions**

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1442-006, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

**RÉSOLUTION 2018-04-218  
AUDITION ET DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATIONS  
MINEURES – BÂTIMENT COMMERCIAL – 3810, RUE ALFRED-  
LALIBERTÉ – ZONES I-1 470 ET I-2 472 – DOSSIER 1801-DM-334**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser, président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique, explique la demande de dérogations mineures relative au bâtiment commercial situé au 3810, rue Alfred-Laliberté sur le lot 4 915 718 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans les zones I-1 470 et I-2 472.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogations mineures.

**PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER**

D'établir pour le bâtiment commercial situé au 3810, rue Alfred-Laliberté sur le lot 4 915 718 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne :

- à 31% le pourcentage de matériau de classe A sur les murs extérieurs donnant sur une rue publique, représentant une dérogation de 9%, soit 22,5% inférieure à la norme de 40% prescrite au Règlement RV-1441 sur le zonage ;
- à 8,6 % le pourcentage autorisé de la superficie de fenestration sur la façade donnant sur une rue publique, représentant une dérogation de 11,4%, soit 57% inférieure au pourcentage de superficie minimal de 20% prescrit au règlement sur le zonage.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-219  
AUDITION ET DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATIONS  
MINEURES – BÂTIMENT RÉSIDENTIEL – 276 ET 278, RUE PAGNOL –  
ZONE R-3 115 – DOSSIER 1802-DM-338**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser, président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique, explique la demande de dérogations mineures relative au bâtiment résidentiel situé aux 276 et 278, rue Pagnol sur le lot 3 005 426 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone R-3 115.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogations mineures.

**PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER**

D'établir pour le bâtiment résidentiel situé aux 276 et 278, rue Pagnol sur le lot 3 005 426 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne :

- à 5,65 mètres la marge latérale droite entre le bâtiment et la ligne de lot, représentant une dérogation de 0,35 mètre, soit 6 % inférieure à la norme minimale de 6 mètres prescrite à la grille des usages et normes du Règlement RV-1441 sur le zonage pour cette zone;
- à 1 le ratio du nombre de cases de stationnement pour le logement du sous-sol, représentant une dérogation de 1 case, soit 50 % inférieure au minimum de 2 cases par logement requis au règlement sur le zonage;
- à 4,58 mètres la distance entre deux allées d'accès, représentant une dérogation de 1,42 mètre, soit 24 % inférieure à la norme minimale de 6 mètres prescrite au règlement.

D'autoriser pour cette propriété l'aménagement de cases de stationnement l'une derrière l'autre, en dérogation de l'article 168 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-220  
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2018 tel que rédigé.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-221  
RÈGLEMENT RV-1441-061 – ADOPTION**

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 6 mars 2018;

ATTENDU qu'aucune requête valide n'a été déposée demandant de soumettre le projet de règlement à l'approbation par les personnes habiles à voter;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1441-061 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement de la zone C-3 406 à même une partie de la zone R-5 408 et par la modification des dispositions particulières à cette zone.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-222**  
**SECOND PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-063 – ADOPTION**

ATTENDU que le premier Projet de règlement RV-1441-063 a été adopté par le conseil municipal au cours de la séance du 6 février 2018, suivant la résolution 2018-02-113;

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 6 mars 2018;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le second Projet de règlement RV-1441-063 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement des zones R-3 513-1 et R-2 513-3 à même une partie des zones A 518 et C-2 513-2 et par la modification des dispositions particulières à ces zones et aux zones R-3 513 et C-2 513-2.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-223**  
**PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-064 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1441-064 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-224**  
**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-065 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le premier Projet de règlement RV-1441-065 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-225**  
**RÈGLEMENT RV-1628-1 – ADOPTION**

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 6 mars 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1628-1 modifiant le Règlement RV-1628 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-226**  
**RÈGLEMENT RV-1642 – ADOPTION**

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 6 mars 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1642 décrétant des travaux sur les rues Courcelles, Chamberlain et entre les rues Champlain et de Boisbriand et autorisant un emprunt à cette fin, au montant de 2 950 000\$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-227**  
**RÈGLEMENT RV-1644 – ADOPTION**

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion et donné à la séance du conseil du 6 mars 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1644 décrétant des travaux d'aménagement divers aux ateliers municipaux et autorisant un emprunt à cette fin, au montant de 50 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-228  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement des 19, 20, 21 et 22 mars 2018 sur les règlements suivants :

Règlement RV-1622-1 modifiant le Règlement RV-1622 décrétant des travaux de réfection au poste de pompage Curé-Boivin et autorisant un emprunt à cette fin;

Règlement RV-1631 prévoyant une étude sur l'établissement de mesures compensatoires au réseau sanitaire et décrétant un emprunt à cette fin;

Règlement RV-1639 décrétant des travaux de rénovation à l'hôtel de ville et leur financement par emprunt;

Règlement RV-1640 décrétant l'acquisition d'équipements de signalisation et leur financement par emprunt;

Règlement RV-1641 décrétant l'acquisition de véhicules municipaux et d'équipements pour l'année 2018 et leur financement par emprunt.

Adoptée

**PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION 2018-04-229  
RÈGLEMENT RV-1355-2-12**

Le projet de Règlement RV-1355-2-12 modifiant le Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie en ce qui a trait à la garde de poules en milieu urbain et à la consommation de cannabis est déposé.

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de règlement et le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1355-2-12 modifiant le Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie en ce qui a trait à la garde de poules en milieu urbain et à la consommation de cannabis.

**PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION 2018-04-230  
RÈGLEMENT RV-1441-062**

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de règlement et le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1441-062 modifiant diverses dispositions du règlement RV-1441 sur le zonage ayant trait à l'architecture des bâtiments.

Voir le procès-verbal de correction déposé à la séance du 10 juillet 2018 2018-07-418

**PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION 2018-04-231  
RÈGLEMENT RV-1441-063**

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de règlement et le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1441-063 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement des zones R-3 513-1 et R-2 513-3 à même une partie des zones A 518 et C-2 513-2 et par la modification des dispositions particulières à ces zones et aux zones R-3 513 et C-2 513-2.

**PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION 2018-04-232  
RÈGLEMENT RV-1447-018**

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de règlement et le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1447-018 modifiant le règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières aux zones R-3 513-1, C-2 513-2 et R-2 513-3.

**PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION 2018-04-233  
RÈGLEMENT RV-1619-1**

Voir le procès-verbal de correction déposé à la séance du 10 juillet 2018 2018-07-418

Le projet de Règlement RV-1619-1 modifiant le Règlement RV-1619 décrétant des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage sur la rue Yvonne-Lacroix et autorisant un emprunt à cette fin est déposé.

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de règlement et le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1619-1 modifiant le Règlement RV-1619 décrétant des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage sur la rue Yvonne-Lacroix et autorisant un emprunt à cette fin.

**RÉSOLUTION 2018-04-234  
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 9 février au 15 mars 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-235  
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2018 montrant un total des activités de 3 514 636,65 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-236  
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 22 mars 2018 et révisée par le Service de la trésorerie en date du 28 mars 2018, montrant un montant payable total de 25 495,40 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-237  
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la trésorière de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

- A) 50 000 \$ pour le projet Ville intelligente (projet 10 905 B);
- B) 30 000 \$ pour les travaux de scellement de fissures sur diverses rues (projet 51 030);

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-238  
RÉSILIATION D'UN CONTRAT – TRAVAUX DE VENTILATION À  
L'HÔTEL DE VILLE – CONTRAT 2017-1601**

ATTENDU que le contrat 2017-1601 a été octroyé à Les Entreprises de réfrigération L.S. inc. aux termes de la résolution portant le numéro 2017-12-666 adoptée à la séance du conseil du 5 décembre 2017;

ATTENDU que suite à cet octroi, la teneur et l'ampleur des travaux ont été modifiés de façon significative;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

De résilier le contrat 2017-1601 avec Les Entreprises de réfrigération L.S. inc. pour les travaux de ventilation à l'hôtel de ville.

D'acquitter le montant représentant la valeur des travaux exécutés.

D'autoriser le Service des travaux publics à procéder à un nouvel appel d'offres sur invitation pour l'ensemble des travaux de ventilation à l'hôtel de ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-239**  
**SOUMISSIONS - TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ENVELOPPE**  
**EXTÉRIEURE AU POSTE DE POMPAGE CURÉ-BOIVIN – CONTRAT**  
**2018-1603 – RÈGLEMENT RV-1622**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour les travaux de réfection de l'enveloppe extérieure au poste de pompage Curé-Boivin, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Gilles Malo inc. 100, rue des Entreprises Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J6E 0L9	204 399,11 \$
Bernard Malo inc. 1355, rue Lépine Joliette (Québec) J6E 4B7	231 600,00 \$
XO Construction inc. 380, boulevard Dagenais Est, bureau 302 Laval (Québec) H7M 5H4	237 458,45 \$
Groupe Piché Construction inc. 99, 12 <sup>e</sup> Rue, local 204 Ferme-Neuve (Québec) J0W 1C0	251 262,79 \$
L'Archevêque & Rivest ltée. 96, boulevard Industriel Repentigny (Québec) J6A 4X6	307 000,00 \$
Melk Construction inc. 208-2035, chemin de la Côte-De-Liesse Saint-Laurent (Québec) H4N 2M5	362 762,11 \$

ATTENDU la recommandation du Service du Génie du 15 mars 2018;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 20 février 2018.

D'accepter l'offre de Gilles Malo inc. au montant de 204 399,11 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour les travaux de réfection de l'enveloppe extérieure au poste de pompage Curé-Boivin – Contrat 2018-1603, conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement RV-1622-1.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-240  
SOUMISSIONS – FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE SCÈNE  
POUR LES FÊTES NATIONALES 2019, 2020 ET 2021 – CONTRAT  
2018-1604**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour le contrat de fourniture et installation d'une scène pour les Fêtes nationales 2019, 2020 et 2021, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Stageline Scène Mobile inc. 700, rue Marsolais L'Assomption (Québec) J5W 2G9	44 840,25 \$

ATTENDU la recommandation du Service des loisirs du 19 mars 2018;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 13 mars 2018.

D'accepter l'offre de Stageline Scène Mobile inc. au montant de 44 840,25 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la seule soumission conforme reçue pour le contrat de fourniture et installation d'une scène pour les Fêtes nationales 2019, 2020 et 2021 – Contrat 2018-1604.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-241  
SOUMISSIONS – TRAVAUX D'ENSEMENCEMENT ET RÉPARATION DE  
PELOUSE – CONTRAT 2018-1606-1**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour les travaux d'ensemencement et réparation de pelouse, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Les Entreprises Michele & Angelo Cardillo ltée 10797, avenue Hénault Montréal-Nord (Québec) H1G 5R9	103 077,80 \$
Les Entreprises D-Mac inc. 9825, rue Yvon-Paiement Mirabel (Québec) J7N 0N4	117 044,56 \$
Pelouse Santé inc. 66, rue Dubois, local 104 Saint-Eustache (Québec) J7P 4W9	233 008,36 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 3 avril 2018;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 27 mars 2018.

D'accepter l'offre de Les Entreprises D-Mac inc. au montant de 117 044,56 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour les travaux d'ensemencement et réparation de pelouse pour la période d'avril 2018 à novembre 2019 – Contrat 2018-1606-1.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-242**  
**SOUSSIONS – IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL INFO**  
**BOISBRIAND – CONTRAT 2018-1610-1**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour l'impression du bulletin municipal Info Boisbriand, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Imprimerie Bel inc. 2020, avenue Francis-Hughes, bureau 100 Laval (Québec) H7S 1N4	54 319,98 \$
Imprimerie L'Empreinte 4177, boulevard Industrielle Laval (Québec) H7L 0G7	54 383,23 \$
Impression B.T – 118711 Canada inc. 86, boulevard des Entreprises, bureau 107 Boisbriand (Québec) J7G 2T3	59 125,89 \$
Litho Mille Iles inc. 355, rue George VI Terrebonne (Québec) J6Y 1N9	59 884,77 \$

ATTENDU la recommandation de la Direction générale du 28 mars 2018;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 20 mars 2018.

D'accepter l'offre de Imprimerie Bel inc. au montant de 54 319,98 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour le contrat d'impression du bulletin municipal Info Boisbriand pour la période de mai 2018 à avril 2019, excluant le mois de juillet – Contrat 2018-1610-1.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-243  
SOUMISSIONS – RÉCURAGE D'ÉGOUTS SANITAIRES – CONTRAT  
2018-1615**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour le récurage d'égouts sanitaires, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Beauregard Environnement ltée 18160, rue Bombardier Mirabel (Québec) J7J 0H5	54 271,53 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 14 mars 2018;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 13 mars 2018.

D'accepter l'offre de Beauregard Environnement ltée au montant de 54 271,53 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la seule soumission conforme reçue pour le récurage d'égouts sanitaires pour la période du printemps 2018 à l'automne 2020 – Contrat 2018-1615.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-244  
SOUMISSIONS - ACQUISITION D'UNE EMBARCATION RAPIDE DE  
SECOURS – CONTRAT 2018-1617**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour l'acquisition d'une embarcation rapide de secours pour l'équipe spécialisée en recherche et sauvetage nautique en eaux vives, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Drummondville Marine inc. 4550, boulevard Allard Dummondville (Québec) J2A 1R1	82 879,70 \$

ATTENDU la recommandation du Service de sécurité incendie du 19 mars 2018;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 13 mars 2018.

D'accepter l'offre de Drummondville Marine inc. au montant de 82 879,70 \$ toutes taxes incluses, celle-ci étant la seule soumission conforme reçue pour l'acquisition d'une embarcation rapide de secours – Contrat 2018-1617.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-245  
SOUMISSIONS – ACQUISITION DE LOGICIELS ET ÉQUIPEMENTS –  
CONTRAT 2018-1619 – RÈGLEMENTS RV-1532 ET RV-1611**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour l'acquisition de logiciels et équipements, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Cyber 3D 727, boulevard Frontenac Ouest Thetford Mines (Québec) G6G 7X9	63 198,93 \$
Riopel Consultant inc. 835, rue Alfred-Viau Saint-Jérôme (Québec) J7Y 4N7	63 849,02 \$
Micro Logic Sainte-Foy ltée 2000, avenue McGill Université, bureau 682 Montréal (Québec) H3A 3H3	64 077,99 \$
Informatique ProContact inc. 3249, rue Jean-Béraud Laval (Québec) H7T 2L2	65 051,78 \$

ATTENDU la recommandation du Service des technologies de l'information du 19 mars 2018;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 13 mars 2018.

D'accepter l'offre de Cyber 3D au montant de 63 198,93 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour le contrat d'acquisition de logiciels et équipements – Contrat 2018-1619.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-246**  
**SOUMISSIONS – FOURNITURE DE PIÈCES POUR LE SYSTÈME**  
**ULTRAVIOLET DE L'USINE D'ÉPURATION – CONTRAT 2018-1620**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour la fourniture de pièces pour le système ultraviolet de l'usine d'épuration, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Brault Maxtech inc. 525, avenue Notre-Dame, 2 <sup>e</sup> étage Saint-Lambert (Québec) J4P 2K6	87 235,79 \$

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 28 mars 2018;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 20 mars 2018.

D'accepter l'offre de Brault Maxtech inc. au montant de 87 235,79 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la seule soumission conforme reçue pour la fourniture de pièces pour le système ultraviolet de l'usine d'épuration – Contrat 2018-1620.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-247**  
**SOUMISSIONS – ACQUISITION DE DEUX CHAUFFE-EAU POUR**  
**L'ARÉNA – CONTRAT 2018-1628**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour l'acquisition de deux chauffe-eau pour l'aréna, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Entreprise Jeannot Paquette 1966 inc. 18060, J. A. Bombardier Mirabel (Québec) J7J 2H8	70 479,67 \$
Plomberie Mécanitech ltée 2599, boulevard Le Corbusier Laval (Québec) H7S 2E8	93 158,49 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 5 avril 2018;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 5 avril 2018.

D'accepter l'offre d'Entreprise Jeannot Paquette 1966 inc. au montant de 70 479,67 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour le contrat d'acquisition de deux chauffe-eau pour l'aréna – Contrat 2018-1628.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-248  
FORMATION DES NOUVEAUX ÉLUS – ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE EN  
MATIÈRE MUNICIPALE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE prendre acte de la déclaration de la greffière attestant avoir reçu la confirmation de la participation des nouveaux élus à la formation sur l'éthique et la déontologie présentée par l'Union des municipalités du Québec, conformément à l'article 22 du Règlement RV-1630 adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Boisbriand suite à l'élection générale 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-249  
CANDIDATURE – DÉFI DES VILLES INTELLIGENTES**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser le comité de travail à déposer la candidature de la Ville de Boisbriand au concours du gouvernement du Canada « Défi des Villes intelligentes ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-250  
LE PETIT THÉÂTRE DU NORD – RÉSIDENCE ET UTILISATION DES  
LOCAUX DU 305, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accueillir la troupe de théâtre Le Petit Théâtre du Nord en résidence dans la salle de spectacle située au 305, chemin de la Grande-Côte pour une période de quinze ans.

D'autoriser Le Petit Théâtre du Nord, organisme à but non lucratif, à utiliser la salle de spectacle et les locaux situés au 305, chemin de la Grande-Côte.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

Monsieur le conseiller Jonathan Thibault quitte la salle des délibérations quelques minutes.

**RÉSOLUTION 2018-04-251  
PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD – ENTENTE  
INTERMUNICIPALE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver le projet d'entente proposé entre les Municipalités régionales de comté d'Antoine-Labelle, de la Rivière-du-Nord, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides, les Villes de Bois-des-Filion, de Blainville, de Rosemère, de Lorraine, de Sainte-Thérèse, de Saint-Jérôme et de Mirabel et le Parc Linéaire Le P'tit Train du Nord ayant trait à la gestion et l'accomplissement de certaines opérations liées à l'exploitation du parc linéaire et échéant le 31 décembre 2022.

D'intervenir à l'entente en s'engageant, pendant toute sa durée, à financer les activités et opérations du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord selon la quote-part établie par la Municipalité régionale de comté Thérèse-De Blainville, au montant de 5 928,00 \$ plus taxes pour l'année 2018, indexé annuellement selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) pour Montréal.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée de tous les conseillers sauf monsieur Jonathan Thibault qui s'est absenté.

**RÉSOLUTION 2018-04-252  
SUIVI EXPÉRIMENTAL ET ENTRETIEN DE LA PLANTATION DE  
SAULES SUR LE SITE DE LA PÉPINIÈRE MUNICIPALE – PROTOCOLE  
D'ENTENTE**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver le projet d'entente avec l'Institut de recherche en biologie végétale pour le suivi expérimental et l'entretien de la plantation de saules sur le site de la pépinière municipale sur le chemin de la Côte Sud pour l'année 2018, à compter du 16 avril 2018.

D'autoriser une dépense de 90 000 \$ imputable au poste budgétaire 02 480 00 535.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée de tous les conseillers sauf monsieur Jonathan Thibault qui s'est absenté.

**RÉSOLUTION 2018-04-253  
JUMELAGE DES ACTIVITÉS DE BASEBALL MINEUR – ENTENTE  
INTERMUNICIPALE**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accepter l'entente pour le jumelage complet des activités et des équipes de baseball mineur sur le territoire des Villes de Boisbriand et Sainte-Thérèse.

D'approuver le projet d'entente intermunicipale fixant les dispositions et conditions de soutien à l'Association de baseball des Spartiates de Boisbriand / Sainte-Thérèse pour les saisons 2018-2019-2020.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée de tous les conseillers sauf monsieur Jonathan Thibault qui s'est absenté.

**RÉSOLUTION 2018-04-254  
PROMESSE DE CESSION – LOT 2 503 683**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'accepter la promesse de cession en faveur de la Ville du lot 2 503 683 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, d'une superficie de 1 482,4 mètres carrés, sans bâtisse et situé en zone agricole, pour la somme de trois cent soixante-quinze dollars (375,00 \$).

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée de tous les conseillers sauf monsieur Jonathan Thibault qui s'est absenté.

Monsieur le conseiller Jonathan Thibault reprend son siège et participe à nouveau aux délibérations du conseil.

**RÉSOLUTION 2018-04-255**  
**PROMESSE D'ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE – PROJET RUE**  
**YVONNE-LACROIX – BEL-HABITAT 2 INC.**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accepter la promesse d'établissement d'une servitude par Bel-Habitat 2 inc. ou ses représentants, permettant l'implantation et l'accessibilité d'une zone de plantation et d'un égout pluvial le long des terrains de la partie ouest de la rue Yvonne-Lacroix bordant la zone CONS 305, connus comme étant les lots 6 079 391 et 6 079 397 du cadastre du Québec.

De prévoir l'engagement du propriétaire à déclarer son obligation à tout promettant acquéreur et à tout propriétaire subséquent et celle de stipuler un mandat irrévocable en sa faveur dans toute offre de vente et d'achat afin de donner suite à la présente.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer l'acte de servitude consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-256**  
**PROMESSE D'ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE – PROJET RUE**  
**YVONNE-LACROIX –CONSTRUCTION LOUIS-XVI**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accepter la promesse d'établissement d'une servitude par Construction Louis-XVI ou ses représentants, permettant l'implantation et l'accessibilité d'une zone de plantation et d'un égout pluvial le long des terrains de la partie ouest de la rue Yvonne-Lacroix bordant la zone CONS 305, connus comme étant les lots 6 079 386, 6 079 389, 6 079 390, 6 079 392 à 6 079 395 et 6 079 398 à 6 079 400 du cadastre du Québec.

De prévoir l'engagement du propriétaire à déclarer son obligation à tout promettant acquéreur et à tout propriétaire subséquent et celle de stipuler un mandat irrévocable en sa faveur dans toute offre de vente et d'achat afin de donner suite à la présente.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer l'acte de servitude consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-257  
PROMESSE D'ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE – PROJET RUE  
YVONNE-LACROIX – 9322-7494 QUÉBEC INC.**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accepter la promesse d'établissement d'une servitude par 9322-7494 Québec inc. ou ses représentants, permettant l'implantation et l'accessibilité d'une zone de plantation et d'un égout pluvial le long des terrains de la partie ouest de la rue Yvonne-Lacroix bordant la zone CONS 305, connus comme étant les lots 6 079 387, 6 079 388 et 6 079 396 du Cadastre du Québec.

De prévoir l'engagement du propriétaire à déclarer son obligation à tout promettant acquéreur et à tout propriétaire subséquent et celle de stipuler un mandat irrévocable en sa faveur dans toute offre de vente et d'achat afin de donner suite à la présente.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer l'acte de servitude consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-258  
CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVISOIRE DU NOUVEL OFFICE  
D'HABITATION – NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL**

ATTENDU que la Société d'habitation du Québec souhaite le regroupement des offices d'habitation;

ATTENDU qu'un représentant nommé par la Ville doit siéger sur le conseil d'administration provisoire du nouvel office à être créé;

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE nommer la conseillère Christine Beaudette pour siéger au conseil d'administration provisoire du nouvel office d'habitation à être créé.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-259  
APPUI – COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-  
ÎLES**

ATTENDU le projet de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) de réaménagement de la cour à l'école Gaston-Pilon;

ATTENDU le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

ATTENDU que la demande d'aide financière auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur doit être accompagnée de l'appui de la Ville de Boisbriand;

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'appuyer la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles pour son projet de réaménagement de la cour de l'école Gaston-Pilon et sa demande d'aide financière auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-260**  
**COUR MUNICIPALE – CONSIDÉRATION DE LA DÉSIGNATION D'UNE**  
**FIRME D'HUISSIERS**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE considérer la désignation de la firme Philippe & Associés, huissiers de justice située au 165, Du Moulin, Saint-Eustache comme l'un des fournisseurs pour des services d'huissiers de justice à la Ville et la Cour municipale de Boisbriand.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-261**  
**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME « FONDS DU CANADA**  
**POUR LES ESPACES CULTURELS »**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'autoriser le Service des loisirs à présenter une demande d'aide financière au ministère du Patrimoine canadien pour le projet de transformation d'une église en salle de spectacles, dans le cadre du Fonds du Canada pour les espaces culturels.

D'autoriser le directeur du Service des loisirs à signer tout document donnant effet à la présente consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-262  
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME « PROJETS EN  
DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES  
PUBLIQUES AUTONOMES 2018-2019 »**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser madame Caroline Dubreuil, bibliothécaire, à présenter une demande de subvention auprès du ministre de la Culture et des Communications dans le cadre du projet « Projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2018-2019 ».

DE confirmer l'engagement de la Ville à autofinancer entièrement l'aide financière à recevoir du ministère de la Culture et des Communications, au financement du développement de la collection de la Bibliothèque de Boisbriand pour 2018-2019;

DE désigner madame Caroline Dubreuil, bibliothécaire, mandataire dans ce dossier.

D'autoriser madame Caroline Dubreuil, bibliothécaire, à signer tout document donnant effet à la présente consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-263  
AUTORISATION – VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS  
ALCOOLISÉES**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser l'Association de baseball des Spartiates de Boisbriand / Sainte-Thérèse à obtenir un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour vendre et servir des boissons alcooliques au parc Charbonneau lors de la tenue d'un tournoi Atome / Pee-Wee du 29 juin au 8 juillet 2018.

DE permettre à cette occasion la consommation de boissons alcooliques dans des contenants de plastique uniquement et de charger les responsables de l'organisme d'en contrôler l'utilisation.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-264  
PROCLAMATION – JOURNÉE D'AMNISTIE**

ATTENDU que le 23 avril 2018 se tient la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, proclamée en octobre 1995 par l'UNESCO;

ATTENDU que cette proclamation vise à encourager chacun et en particulier les plus jeunes, à découvrir le plaisir de la lecture et à respecter l'irremplaçable contribution des créateurs au progrès social et culturel;

ATTENDU que le Service des loisirs désire proposer une avenue équitable qui permettrait de récupérer des livres non retournés et encourager les citoyens à utiliser de nouveau les services de la bibliothèque;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

DE proclamer, le 23 avril 2018, « Journée d'amnistie à la bibliothèque de Boisbriand » dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

D'effacer les frais de retard inscrits au dossier d'un utilisateur lors du retour des livres le 23 avril prochain.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-265  
ADHÉSION 2018-2019 – LOISIRS LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville à Loisirs Laurentides pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019, au montant de 678,35 \$ taxes incluses.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-266  
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

- A) 250 \$ à la Polyvalente Sainte-Thérèse pour le Gala Méritas 2018;
- B) 10 000 \$ à l'organisme Félics Parmi Nous pour l'année 2018;

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-267  
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de février 2018 montrant un total mensuel de 3 174 049 \$ et un cumulatif de 22 077 808 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-268  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION  
EXTÉRIEURE – SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES BASSES-  
LAURENTIDES (SEBL) – 4325, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE –  
ZONE I-1 452**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2018 portant le numéro R-18-CU-3000 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de rénovation du Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides (SEBL) situé au 4325, boulevard de la Grande-Allée dans la zone I-1 452 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- élévations et coupes du bâtiment, préparées par Dessina Plan+, datées du 19 février 2018;
- simulation du bâtiment, préparée par Dessina Plus+;
- échantillons des matériaux (acrylique).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-269  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –  
PROJET LES HABITATIONS TRIGONE – 562 À 574 ET 578 À 590, RUE  
PAPINEAU – ZONE R-3 126-1**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Service d'urbanisme et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction pour deux (2) rangées de sept (7) unités d'habitations à être implantées sur le lot commun 5 753 753 du cadastre du Québec, dans la zone R-3 126-1 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan d'architecture, préparé par Lafond architecture, daté du 13 février 2018;

- plan d'aménagement paysager, préparé par Dubuc Architectes Paysagistes, daté du 4 décembre 2017;
- plan d'implantation, préparé par Vital Roy Arpenteurs-géomètres, daté du 1<sup>er</sup> décembre 2017;
- simulations visuelles, datées du 3 décembre 2015;
- échantillons des matériaux.

L'approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 20 000 \$ pour l'aménagement de l'espace tampon.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-270  
 APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –  
 PROJET SIGNATURE BOISBRIAND – 1050, RUE DES FRANCS-  
 BOURGEOIS – ZONE R-3 407**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
 APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Service d'urbanisme, conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand, la demande de permis de construction pour le bâtiment 1 (phases 1 et 2) du projet Signature Boisbriand à être implanté au 1050, rue des Francs-Bourgeois sur le lot 4 207 724 du cadastre du Québec, dans la zone R-3 407 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan d'architecture, préparé par Forme Studio Architecture, daté du 7 mars 2018;
- plan d'aménagement paysager, préparé par Beaupré Associés, daté du 13 mars 2018;
- simulations visuelles, datées au 16 mars 2018;
- panneau des échantillons de matériaux, préparé par Forme Studio Architecture, daté du 13 mars 2018;

L'approbation est conditionnelle :

- à ce que la végétation soit installée sur le mur de l'élévation donnant au-dessus de la piscine entre le bâtiment 1 et le bâtiment 2;
- au dépôt d'une garantie financière de 50 000 \$ pour l'aménagement paysager.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-271  
APPROBATION D'UN CONCEPT ARCHITECTURAL – LES  
HABITATIONS TRIGONE (PHASES 5 À 8) – RUE PAPINEAU – ZONE  
R-3 126-1**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2018 portant le numéro R-18-CU-3005 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de modification du concept architectural pour les phases 5 à 8 du projet de bâtiments multifamiliaux des Habitations Trigone dans la zone R-3 126-1 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée au document de présentation préparé par Lafond Architecte, révisé le 14 février 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-272  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –  
ENSEIGNE AU MUR – RONA – 4250, BOULEVARD DE LA GRANDE-  
ALLÉE – ZONES I-1 468, I-3 469 ET I-1 473**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2018 portant le numéro R-18-CU-2992 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne murale pour l'entreprise RONA située au 4250, boulevard de la Grande-Allée dans les zones I-1 468, I-3 469 et I-1 473 du Règlement RV-1441 sur le zonage détaillée au plan de l'enseigne murale, préparé par Image et Cie le 9 février 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-273  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –  
ENSEIGNES AU MUR – L'ÉQUIPEUR – 3130, AVENUE DES GRANDES  
TOURELLES – ZONE C-3 405**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2018 portant le numéro R-18-CU-2993, conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation pour deux enseignes murales pour l'entreprise L'Équipeur située au 3130, avenue des Grandes Tourelles dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage détaillée au plan des enseignes murales, préparé par Steel Art Signs Corp. le 26 janvier 2015.

L'approbation est conditionnelle à ce que la corniche et les colonnes restent de la même couleur que la couleur existante et que la peinture à l'arrière de l'enseigne murale (face au stationnement) soit limitée au premier rectangle seulement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-274  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –  
ENSEIGNE AU MUR – CARROUSEL – 1821, BOULEVARD LIONEL-  
BERTRAND – ZONE I-1 409**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2018 portant le numéro R-18-CU-2994 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne murale pour l'entreprise Carrousel située au 1821, boulevard Lionel-Bertrand dans la zone I-1 409 du Règlement RV-1441 sur le zonage détaillée au plan de l'enseigne murale, préparé par Access Signs le 6 février 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-275  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –  
ENSEIGNE AU MUR – ÉLECTRIMAT – 680, BOULEVARD DU CURÉ-  
BOIVIN – ZONE I-1 129**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2018 portant le numéro R-18-CU-2995 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne murale pour l'entreprise Électrimat située au 680, boulevard du Curé-Boivin dans la zone I-1 129 du Règlement RV-1441 sur le zonage détaillée au plan de l'enseigne murale, préparé par Access Signs le 9 février 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-276  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –  
ENSEIGNE AU MUR – SCANMEG – 3517, BOULEVARD DE LA  
GRANDE-ALLÉE – ZONE I-1 448**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2018 portant le numéro R-18-CU-2996 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne murale pour l'entreprise ScanMeg située au 3517, boulevard de la Grande-Allée dans la zone I-1 448 du Règlement RV-1441 sur le zonage détaillée au plan de l'enseigne murale, préparé par Enseigne Scan Meg le 20 février 2018.

L'approbation est conditionnelle à ce que l'enseigne reprenne les mêmes dimensions que l'enseigne existante de l'entreprise BureauPlan occupant également le bâtiment, soit 2,13 mètres de largeur et 1,07 mètre de hauteur.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-277**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –**  
**ENSEIGNE AU MUR – 3D SMARTBOOTH – 3521, BOULEVARD DE LA**  
**GRANDE-ALLÉE – ZONE I-1 448**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2018 portant le numéro R-18-CU-2997 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne murale pour l'entreprise 3D SmartBooth située au 3521, boulevard de la Grande-Allée dans la zone I-1 448 du Règlement RV-1441 sur le zonage détaillée au plan de l'enseigne murale, préparé par Enseigne Scan Meg le 20 février 2018.

L'approbation est conditionnelle à ce que l'enseigne reprenne les mêmes dimensions que l'enseigne existante de l'entreprise BureauPlan occupant également le bâtiment, soit 2,13 mètres de largeur et 1,07 mètre de hauteur.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-278**  
**MANDAT AUX PROCUREURS – LIEU DE CULTE - 2847, RUE JEAN-**  
**CHARLES-BONENFANT**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE mandater Me Alain Longval de l'étude Dunton Rainville avocats pour enjoindre les propriétaires de l'immeuble situé au 2847, rue Jean-Charles-Bonenfant à se conformer au Règlement RV-1441 sur le zonage en cessant l'utilisation du lot 2 503 548 du cadastre du Québec, situé dans la zone R-1 419, comme lieu de culte.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-279**  
**RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES — RV-1497**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires dressé conformément au Règlement RV-1497 pour le mois de mars 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-280**  
**ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ — SCFP**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Étienne Bellerive-Blais Élodie Bourgeois Frédérique Chartrand Marc-Antoine Franche Maxime Morissette	Animateurs étudiants – Camps de jour / Service de garde au Service des loisirs et bibliothèque à compter du 1 <sup>er</sup> mai 2018, en respect avec l'annexe D, article 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP;
Léa L'archevêque Pénélope Leblanc Xavier Royal-Clément	Animateurs étudiants – Camps de jour au Service des loisirs et bibliothèque à compter du 1 <sup>er</sup> mai 2018, en respect avec l'annexe D, article 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP;
Marie-Maxime Courchesne	Animatrice spécialisée – Personnes handicapées au Service des Loisirs et bibliothèque à compter du 12 mai 2018, en respect avec l'annexe D, article 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP;
Marie-Lou Dufresne	Animatrice spécialisés – Intervention au Service des Loisirs et bibliothèque à compter du 12 mai 2018, en respect avec l'annexe D, article 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-281**  
**LETTRE D'ENTENTE NO 37 - SIGNATURE**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant, la greffière et la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 37 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, Section locale 4238 ayant trait à l'abolition du poste de coordonateur en dotation et formation, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-04-282**  
**PROGRAMME D'ÉCHANGES INTERMUNICIPALITÉS QUÉBEC/FRANCE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE désigner madame Amina Thavonekham et monsieur Frédéric Schultz comme participants pour la Ville de Boisbriand au programme d'échanges intermunicipalités Québec/France – Été 2018 avec la Ville d'Annemasse.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

Monsieur le conseiller Érick Rémy quitte la salle des délibérations et reprend son siège quelques minutes plus tard.

**COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS**

La mairesse et les élus par la suite, prennent la parole à tour de rôle.

**RÉSOLUTION 2018-04-283**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE lever la séance à 21 h 55.

Adoptée